

République Démocratique du Congo
Projet de Stabilisation et de Relèvement de l'Est de la RDC



Coordination Générale
Goma Nord-Kivu

**Projet de Stabilisation et de Relèvement de l'Est de la RDC
« STAR-Est »**

**Termes de Référence pour le recrutement d'un partenaire de facilitation
pour soutenir l'engagement communautaire dans les Provinces du Sud
Kivu, Nord Kivu et Ituri dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de
Stabilisation et Relèvement de l'Est de la RD Congo (Projet STAR-EST)**

N° Réf. ZR-STAR EST-414818-CS-QCBS

I. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un prêt d'un montant de (250 millions de dollars) de l'Association Internationale de Développement (IDA) au titre du Financement du Projet de Stabilisation et de Relèvement de l'Est de la RDC (« le projet » ou « STAR-Est »)

L'objectif du Projet est de soutenir la stabilisation et le relèvement par (i) la fourniture d'infrastructures socio-économiques communautaires de base à petite échelle ; (ii) la réinsertion socio-économique des personnes associées aux groupes armés dans leurs communautés dans les zones ciblées des provinces de Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu et (iii) le renforcement des administrations provinciales.

La justification économique du projet est basée sur les éléments suivants : La nécessité de jeter les bases d'un relèvement à plus long terme en créant une plate-forme de projet décentralisée de stabilisation, intégrée dans l'administration provinciale, combinée au renforcement des systèmes de gestion des finances publiques afin que les recettes de l'État puissent garantir la pérennité de l'action.

Composante 1 : Stabilisation communautaire (75 millions de dollars EU)

La composante ciblera un minimum de 430 sous-projets dans une projection de 430 communautés représentées par des entités territoriales décentralisées (ETD).

- La sous-composante 1.1 couvre les activités de facilitation et de renforcement des capacités menant à la hiérarchisation et à la conception des sous-projets d'investissement à exécuter
- La sous-composante 1.2 : Investissement dans les infrastructures communautaires sociales, économiques et résistantes au changement climatique

Composante 2 : Réintégration à base communautaire (120 millions de dollars)

Cette composante finance les moyens de subsistance et l'aide à la réintégration pour un maximum de 120.000 personnes. Compte tenu des risques inhérents à la mise en œuvre de cette composante, la conception comporte deux caractéristiques principales : (i) le financement de cette composante permet d'exploiter les plans opérationnels provinciaux P-DDRCS formulés par le Gouvernement pour les trois provinces ciblées par le projet, décrivant l'approche dans la stratégie nationale P-DDRCS et qui sera adaptée et mise en œuvre dans les provinces, et (ii) compte tenu des deux types de communautés ciblées par ce projet, cette composante ne soutiendra les individus éligibles qu'une fois qu'ils auront été désarmés (le désarmement n'est pas financé par la Banque mais par le Gouvernement avec le soutien de la MONUSCO)..

- La sous-composante 2.1 : Travaux à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO), engagera environ 35 000 travailleurs dans la construction ou la réhabilitation de 1 125 km de routes rurales et les investissements associés ;
- La sous-composante 2.2 : fournira environ 85 000 subventions en espèces de 400 dollars chacune pour financer des activités génératrices de revenus (AGR).
- La sous-composante 2.3 : fournit des ressources pour le soutien psychosocial à tous les bénéficiaires de THIMO et des subventions en espèces (composantes 2.1 et 2.2)

Composante 3 : Gouvernance décentralisée (20 millions de dollars)

Cette composante aide les institutions et les systèmes gouvernementaux à améliorer les moyens d'utiliser les ressources pour soutenir la stabilisation et le redressement à moyen terme. Les activités seront étroitement liées au processus inclusif de développement et de planification de la paix mené dans le cadre des composantes 1 et 2 afin de garantir que les liens entre les priorités des citoyens, le processus de planification gouvernementale, les recettes mobilisées et l'exécution du budget soient crédibles et transparents avec des mécanismes de responsabilisation et de redevabilité.

L'objectif de la Composante est d'assurer le financement des Institutions et des Systèmes gouvernementaux nécessaires pour améliorer les moyens par lesquels les ressources du gouvernement et des partenaires extérieurs peuvent être utilisées pour soutenir la stabilisation et le redressement à moyen et long terme.

La composante couvre deux types d'activités :

Mobilisation à l'échelle provinciale :

Appui aux entités territoriales décentralisées (ETD) des divisions administratives pour renforcer le rôle civil de l'État : trois capitales provinciales (Goma, Bunia et Bukavu) ; et trois ETD percevant des revenus importants sur la base des dispositions du Code minier de 2018.

Composante 4 : Gestion de projet et recherche (35 millions de dollars EU)

Cette composante vise à assurer le succès de la gestion décentralisée et de la mise en œuvre du projet et à accroître les connaissances pour soutenir le dialogue politique et la réforme .

La composante a pour objectif de bien gérer le projet et d'en assurer une bonne mise en œuvre des activités programmées. De manière spécifique, elle vise à:

- Apporter une assistance technique et financière aux Unités de Gestion du Projet dans leurs coordination, administration, communication, gestion financière, passation des marchés, suivi et évaluation ainsi que l'audit ;
- Apporter une assistance financière aux P-DDRCS provinciaux dans la coordination et la gestion des différentes étapes de leur processus ;
- Apporter une assistance financière à la CRESF pour le fonctionnement et les honoraires de ses Experts ;
- Apporter une assistance financière et technique aux coordinations provinciales et aux ETD dans la recherche de solutions aux conflits et aux questions sur les flux financiers illicites et les risques, les vulnérabilités et les impacts qui apparaissent en raison du changement climatique.

Composante 5 : Intervention en cas de situation d'urgence, CERC (0 \$ US)

Cette composante à budget zéro permettra d'établir un fonds d'urgence en cas de catastrophe qui pourra être déclenché en cas d'urgence nationale telle que COVID-19. Dans un tel cas, les fonds de la catégorie des dépenses non allouées ou d'autres composantes du projet peuvent être réaffectés pour financer les dépenses de réponse aux besoins d'urgence. Cette composante soutiendra également la préparation et la réponse d'urgence des trois provinces aux risques naturels tels que la sécheresse, les inondations, ou une déclaration d'urgence par le CCRM. Il comprend également le financement de biens d'urgence essentiels après une catastrophe, ou de services de rétablissement d'urgence et de services associés, ainsi que la fourniture ciblée d'un soutien post-catastrophe aux ménages et aux individus touchés.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Stabilisation et de Relèvement de l'Est de la RD Congo - Projet STAR-EST, le Gouvernement Congolais se propose d'utiliser une partie des fonds pour le recrutement d'un Partenaire Facilitateur (PF) pour soutenir la sensibilisation, la mobilisation et l'engagement communautaires (SMEC) dans chacune des Provinces du Sud-Kivu, Nord-Kivu et Ituri pendant la durée du projet.

II. OBJECTIFS

La présente mission a pour objectif d'assister la Coordination Générale ainsi que les coordinations provinciales quant aux activités de sensibilisation et mobilisation communautaires des bénéficiaires des interventions du projet dans chacune des provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri.

Il sied de noter que pour plus d'efficacité et d'efficience dans la mise en œuvre, le recrutement aboutira à la contractualisation avec un prestataire (ONG) qui sera basé à Goma, dans la

Province du Nord-Kivu mais qui aura des antennes dans les deux autres provinces : Bunia, dans la Province de l'Ituri et Bukavu, dans la Province du Sud Kivu. Les antennes seront composées par un personnel aussi qualifié et expérimenté que celui basé à Goma

III. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT

Les activités du PF SMEC seront concentrées sur les bénéficiaires individuels ou groupés. Dans ce rôle, nous aurons :

III.1. Partenaire facilitateur SMEC

Les activités qui seront réalisées par les partenaires facilitateurs seront basées sur les conditions réelles dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri et définies en concertation avec les bénéficiaires. Elles comprennent, entre autres :

- Maîtrise de la politique du projet, de ses structures et partenaires de mise en œuvre afin de mieux informer et mobiliser les bénéficiaires autour de ses interventions ;
- Identification et stratification/segmentation des groupes cibles de la SMEC (en concertation avec la Coordination Générale et les Coordinations Provinciales du Projet) ;
- Définition des thématiques et messages-clés de sensibilisation & mobilisation en fonction des interventions du projet ;
- Identification des langues locales (territoriales) et médias locaux disponibles et accessibles à utiliser ;
- Identification des leaders locaux (dans divers secteurs) sur lesquels s'appuiera la SMEC (groupe de femmes, filles, jeunes, mouvements associatifs) ;
- Confection d'une liste des contacts pour l'envoi des messages spécifiques du projet aux destinataires ciblés ;
- Cartographie des entités bénéficiaires des interventions du Projet (qui bénéficie de quoi ? Où ? Quand ?) afin de pouvoir aisément communiquer avec les communautés et leurs représentants ;
- Maîtrise des notions théoriques relatives au lien entre Information-Communication-Engagement et Changement social de comportement pour sensibiliser et mobiliser les communautés bénéficiaires des interventions de Star-Est à s'en approprier pour le long terme ;
- Identification des radios-clubs et autres mouvements associatifs sur lesquels les activités de SMEC peuvent localement prendre appui ;
- Organisation des fora d'expression publique autour des actions du projet afin de recueillir le feedback des communautés bénéficiaires ;
- Documentation des actes ou gestes posés par la communauté en termes d'engagement communautaire pour s'approprier les acquis du projet ;
- Evaluation mensuelle ou trimestrielle de l'impact des campagnes de SMEC ;

Le « partenaire facilitateur » (PF) **SMEC** sera le principal responsable de l'exécution de la sensibilisation et de la diffusion des informations sur le projet, sous la supervision de la Coordination Générale du Projet et en collaboration avec la Coordination provinciale. Ces activités s'adressent principalement aux CLD et aux administrations locales/ETD, ainsi qu'aux

communautés et aux bénéficiaires directs. Les activités de sensibilisation commencent par la fourniture d'informations générales sur le programme au regard des interventions mises en œuvre sous les composantes et sous-composantes.

Certaines des activités envisagées à cet égard comprennent, entre autres :

- L'Organisation des séances publiques/ communautaires sur le programme et ses interventions;
- L'Organisation des réunions et/ou séances de sensibilisation à l'endroit des publics cibles (ETD, CLD, Société civile, mouvements associatifs, etc) et autres bénéficiaires du projet ;
- L'Organisation des séances de sensibilisation avec les prestataires du projet à différents niveaux ;
- La production et la diffusion des matériels de sensibilisation destinés aux communautés bénéficiaires du projet ;
- L'Organisation des séances de renforcement des capacités des autorités locales et provinciales et locales sous la sous-composante 1.1.
- L'Organisation des ateliers de formation sur la planification participative à l'endroit des membres des groupes bénéficiaires du projet (ETD, CLD ; etc. :
- Collecter et diffuser des informations sur l'avancement du processus P-DDRCS (Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation) et sa collaboration avec le projet Star-Est ;
- Contracter avec les organes de presse pour la diffusion des messages et programmes SMEC.

III.2. Renforcement des capacités en matière de supervision, de suivi et d'élaboration de rapports :

- La supervision quotidienne des activités de SMEC est assurée par le PF et le Projet sous la supervision de la Coordination provinciale du Projet ;
- Le PF supervise l'avancement des activités SMEC et respecte l'exécution des contrats et conventions avec les tiers dans la mise en œuvre desdites activités.. Il supervise la qualité des informations diffusées, apprécie le degré de mobilisation et d'engagement des communautés bénéficiaires, y compris celui de leurs dirigeants locaux, territoriaux et provinciaux.t ;
- La supervision des activités SMEC est effectuée sous la Coordination Générale du Projet.

III.3. Partenaires pour mener des activités de sensibilisation, mobilisation et engagement communautaires (SMEC):

- Accompagnement des bénéficiaires dans l'accès à l'information relative au projet et le processus d'appropriation des acquis du projet ;;
- Accompagnement des bénéficiaires dans la prise des engagements communautaires pour la pérennisation des acquis du projet ;;
- Suivi et évaluation des activités SMEC ;

III.4. Rapports et calendrier des résultats attendus

Le PF fournira les rapports suivants :

- Un Rapport d'établissement un mois après la mise en vigueur de son contrat ;
- Un Rapport mensuel d'avancement des activités **SMEC** ;
- Un rapport technique et financier trimestriel d'avancement des activités **SMEC** ;
- Un Rapport annuel (technique et financier) des activités **SMEC** ;
- Un Rapport final (technique et financier) à la fin du contrat sur les activités **SMEC** ;
- Une base de données des bénéficiaires (en Excel) des interventions du projet et des activités **SMEC**.

Les Rapports seront fournis en version dure (trois (3) copies) et en version numérique/électronique. Les rapports mensuels sont dus au plus tard le 10 du mois suivant et donnent les grandes lignes des activités réalisées, tandis que les rapports trimestriels sont dus au plus tard le 15 du mois suivant la fin du trimestre et donnent tous les détails possibles. En revanche le rapport annuel est dû le 30 janvier de l'année suivante. Le rapport final est dû 3 mois après la fin du contrat.

IV. ORGANISATION DU PARTENAIRE FACILITATEUR DES ACTIVITES SMEC

IV.1. Profil et qualification du Partenaire Facilitateur/ONG

- Le PF doit être une ONG ayant des expériences prouvées dans la mise en œuvre des activités **SMEC** et du travail avec les communautés locales ;
- Il doit avoir réalisé au moins trois (3) projets de même nature (sensibilisation, mobilisation et engagement communautaire, communication & développement, communication pour le changement) ;
- Il doit avoir travaillé avec de grands bailleurs (Banque mondiale, UE, BAD...);
- Il doit avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans l'accompagnement communautaire assorti de la mobilisation et de l'engagement pour le changement social ;
- Il doit justifier d'une capacité de gestion financière avérée ;
- Il doit avoir déjà travaillé dans les contextes sécuritaires volatiles ;
- Il doit avoir une bonne connaissance de la zone d'intervention.

Dans sa proposition, le candidat présentera une description détaillée de sa méthodologie, la qualification et le nombre des personnes- clés et d'appui, les périodes d'intervention et les coûts des prestations tenant compte de tout le personnel nécessaire à la réalisation du mandat ainsi que des moyens logistiques et matériels à mobiliser et leurs fonctionnements. Sa proposition financière tiendra compte de toutes les conditions de mise en œuvre des prestations.

IV.2. Personnel clé à mobiliser

Le PF doit mobiliser par province une équipe minimum composée du personnel-clé ci-dessous :

- **Un (01) Chef de Mission,**
 - Être détenteur d'un diplôme universitaire (Bac+5) en Sciences sociales ;
 - Avoir au moins 10 années d'expériences professionnelles dont 5 ans dans la gestion des projets de sensibilisation & communication ;
 - Avoir une expérience avérée dans l'accompagnement des communautés ;
 - Avoir une expérience avérée dans la conduite des ressources humaines ;
 - Justifier d'au moins 5 références dans la gestion de projet axée sur l'accompagnement des communautés dont au moins 3 références en qualité de chef de mission ;
 - Avoir réalisé, en tant que chef de mission, au moins deux (02) missions similaires dans une zone d'Afrique subsaharienne aux conditions climatiques semblables à celles de l'Est de la RDC ;
 - Avoir une bonne maîtrise de l'informatique et des logiciels de gestion de projet ;
 - Avoir une bonne aptitude de coordination d'équipes pluridisciplinaires et une bonne capacité d'écoute ;
 - Avoir une bonne connaissance du contexte de l'Est de la RDC.

- **Un (01) animateur de terrain par territoire couvert par le Projet**
 - Être détenteur d'un diplôme universitaire du niveau Bac+5 en Sciences sociales ;
 - Être Spécialisé dans l'organisation des séances de sensibilisation et mobilisation communautaire ; ;
 - Justifier d'au moins 3 références dans l'organisation des séances de diffusion sur les activités d'un projet ou d'une organisation ;
 - Avoir réalisé au moins une mission similaire en RDC ;
 - Avoir une bonne connaissance du contexte de l'Est de la RDC ;
 - Avoir une bonne maîtrise de l'informatique et des logiciels de collecte des données sur le terrain ;
 - Avoir une bonne aptitude à travailler au sein d'une d'équipe pluridisciplinaire et une bonne capacité de communication ;
 - Etre de nationalité congolaise

Trois (03) Environnementalistes dont par province

- Avoir un niveau universitaire Bac +5 en environnement ou similaire ;
- Justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine d'études d'impact environnemental et social (EIES) des projets de développement rural et dans la mise en œuvre de Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) de projets d'infrastructures routières ;
- Justifier d'au moins 3 références dans le contrôle de la mise en œuvre de PGES et autres instruments de sauvegardes au niveau de projet de construction de routes ;
- Avoir réalisé au moins une mission similaire dans une zone d'Afrique subsaharienne aux conditions climatiques semblables à celles de l'Est de la RDC ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique (Word, Excel, Powerpoint ...) ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte de l'Est de la RDC ;
- Avoir une bonne aptitude à travailler au sein d'une d'équipe pluridisciplinaire et une bonne capacité de communication ;
- Etre de nationalité congolaise

- Trois (03) Experts en Suivi et Evaluation dont un par province

- Avoir un niveau universitaire (Bac +5) en Sciences sociales (Statistique...),
- Justifier d'une expérience d'au moins cinq (0 5) ans dans le suivi et évaluation ;
- Avoir de bonnes connaissances dans les logiciels de collecte des données mobiles (Kobo collect, ODK collect);
- Justifier d'au moins 3 références dans la mise en place et l'exécution d'un système de suivi et évaluation ;
- Avoir une bonne aptitude à travailler au sein d'une d'équipe pluridisciplinaire et une bonne capacité de communication.
- Avoir une bonne connaissance du contexte de l'Est de la RDC ;
- Etre de nationalité congolaise

- Trois (03) Experts en Communication dont un par province

- Etre titulaire au moins d'un diplôme (BAC+5) ou équivalent dans le domaine de la communication ou équivalent (psychologie, sciences sociales, droit, sociologie.), en particulier la communication institutionnelle ou des organisations ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dont huit (8) ans dans la communication ;

- Justifier d'au moins trois (3) ans d'expérience professionnelle en qualité de responsable de stratégies de communication et/ou d'organisation et supervision d'un programme de communication institutionnelle, y compris une expérience en liaison avec les organisations de la société civile ;
- Justifier d'une expérience pratique en matière de communication institutionnelle dans les projets de développement financés par la Banque mondiale ou d'autres bailleurs de fonds serait souhaitable ou un atout pertinent;
- Avoir d'excellentes compétences relationnelles, notamment l'ouverture d'esprit, le sens du dialogue, la disponibilité, le respect et l'esprit d'équipe ;
- Avoir le sens de l'organisation, de l'ordre et de la transparence ;
- Posséder des qualités de communication, d'information et de restitution (capacité rédactionnelle et d'analyse confirmée) ;
- Avoir une bonne maîtrise opérationnelle de l'outil informatique notamment les logiciels de base (Word, PowerPoint, logiciel de montage d'image, etc...) ;
- Avoir une expérience professionnelle dans les zones ciblées par le projet serait un atout ;
- Justifier d'une excellente expression orale et écrite en français, la connaissance de l'anglais et du swahili serait un atout ;
- Etre de nationalité congolaise

En plus du personnel clé, le PF des activités **SMEC** mobilisera du personnel d'appui nécessaire comprenant au moins 1(un) Assistant(e) administratif et comptable et 2 (deux) Chauffeurs par province.

IV.3. Lieu d'établissement et délai d'exécution

Le PF des activités **SMEC** aura son siège au chef-lieu de la province d'intervention (Goma/Bunia/Bukavu) et ouvrira des Antenne dans les chefs-lieux des territoires couverts par le projet.

La durée de la mission est estimée à 12 mois renouvelable après évaluation jugée satisfaisante.

IV.4. Moyens logistiques et équipements

Le PF des activités **SMEC** mobilisera toute la logistique et équipements nécessaires à l'accomplissement de sa mission et assurera leur fonctionnement et les assurances requises pour les moyens roulants durant toute la durée du mandat. Il s'agit au minimum de :

- (i) De la location de bâtiments à usage de bureaux ;

- (ii) Equipements informatiques et logiciels nécessaires ;
- (iii) Equipements de sensibilisation et de diffusion ;
- (iv) Moyens de déplacement.

N.B. Le déploiement du personnel-clé et de la logistique et équipements sera progressif en fonction du déroulement des activités. Tous les équipements acquis dans le cadre du projet seront restitués à la Coordination Générale via ses coordinations provinciales à la fin du Contrat du PF des activités SMEC.

V.RESULTATS ATTENDUS ET EVALUATION

De manière générale, le résultat attendu de la mission est que :

- 430 communautés bénéficiaires des Infrastructures socioéconomiques de base sensibilisées, mobilisées et engagées sur les interventions du Projet ;
- 880 communautés vulnérables bénéficiaires des AGR sont sensibilisées, mobilisées et engagées dans des actions de pérennisation des acquis du projet ;
- Les membres des Administrations provinciales /ETD ainsi que les ministères sectoriels et Agences techniques bénéficiaires du projet sont régulièrement sensibilisés, mobilisés et formés sur la planification participative et l'évaluation de la vulnérabilité et des besoins ;
- les communautés bénéficiaires sont mobilisées autour des interventions du projet menées par les coordinations provinciales et la coordination générale ;
- 120 000 bénéficiaires de subventions en espèces avec soutien psychosocial ;
- 120 000 bénéficiaires de subventions en espèces avec soutien psychosocial ;
- 35 000 travailleurs associés à des groupes désarmés / communautés de réintégration ;
- 120 000 bénéficiaires de prestations THIMO/allocations en espèces de 400 \$;
- 85 000 personnes associées à des groupes désarmés / communautés de réinsertion.

De manière spécifique :

- ✓ les activités de sensibilisation, de mobilisation et d'engagement communautaires, sont réalisées dans le temps imparti ;
- ✓ les cibles/partenaires des activités SMEC sont identifiées et sélectionnées ;
- ✓ les capacités des bénéficiaires (CLD, ETD, administrations locales, Agences techniques) sont renforcées en matière planification participative ;
- ✓ le plan annuel de sensibilisation est élaboré (assorti des thématiques & chronogrammes, lieux, etc.) est élaboré et mis en œuvre (conformément au contenu des offres technique et financière des activités SMEC) ;
- ✓ Un rapport de suivi et évaluation des activités SMEC est élaboré ;
- ✓ une base de données des activités SMEC et de leurs cibles est produite ;

Le contrat du Partenaire Facilitateur (PF) des activités SMEC fera l'objet d'une évaluation annuelle par le Projet et son renouvellement sera conditionné par

l'atteinte des résultats susmentionnés.

VI. PROCESSUS DE SELECTION

Le consultant (ONG) sera recruté par la méthode de la méthode de Sélection Basée sur la Qualité et Coût (QBSC) conformément à la Nouvelle Règlementation de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), **Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de juillet 2016, Révisée en novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et septembre 2023.**